La *République française* ne veut décidément entendre parler ni de dissolution ni de révision.

« Faisons de bonnes élections sénatoriales, dit-elle, préparons une bonne rentrée pour le Parlement, étudions quelque bonne loi d'affaires : cela nous suffit pour l'heure.»

La *République française* n'est pas difficile.

G. GLANEY.

Les élections Sénatoriales

M. Plichon, député du Nord, adresse la lettre suivante au *Progrès* :

« Bailleul, le 29 décembre 1887.

» Monsieur,

» On me communique à l'instant votre numéro de ce jour.

» J'y trouve un article intitulé: *Monsieur Plichon et la guerre 1870*. Je ne veux y relever qu'un seul point : la responsabilité particulière que vous m'imputez dans cette malheureuse guerre.

» Ce n'est point la première fois que l'on veut faire peser sur moi cette responsabilité. A toutes les élections, depuis 1871, elle a été un texte d'accusation contre moi.

» Toujours j'ai répondu : *Qu'il n'est personne connaissant les choses politiques du temps qui ne sache que dans les conseils du gouvernement j'ai défendu la paix jusqu'au dernier moment avec la plus grande énergie.* On n'a pu me contredire. J'ajoute et je l'ai affirmé du haut de la tribune nationale que je n'étais pas présent au conseil des ministres, lorsque la guerre a été décidée.

» Dans la situation douloureuse où cette résolution me plaçait, je me suis demandé si je devais me retirer du conseil ou y rester. Avant de répondre à cette question, j'ai du rechercher où était mon devoir. La guerre n'était pas injuste ; elle ne me paraissait pas opportune.

» En me retirant, j'échappais aux accusations que vous dirigez aujourd'hui contre moi; mais la guerre étant décidée, pouvais-je me retirer sans donner tort à mon pays en face de l'ennemi ? Pouvais-je lui causer ce préjudice ?

» J'ai compris que mon devoir était de rester et de m'exposer à souffrir moi-même plutôt que de faire souffrir mon pays, j'ai compté sur la justice de mes concitoyens, lorsque le temps m'aurait permis de faire connaître la vérité.

» Peut-être aussiez-vous agi différemment, monsieur, je laisse à d'autres le soin de juger lequel de nous deux eut mieux rempli son devoir.

» Permettez-moi maintenant, Monsieur, de vous dire que le parti républicain ne me paraît pas aussi indemne que moi de responsabilité dans cette terrible guerre : n'a-t-il pas été le propagateur actif de la politique qui, en 1859 engendrait la guerre et l'unité de l'Italie ? Et plus tard au nom de la politique des nationalités, ne conviait-il pas la Prusse à réaliser l'unité de l'Allemagne ?

» Seul, dans le Parlement, en 1859, j'ai attaqué la guerre d'Italie, dont, à cette époque, j'ai fait entrevoir les conséquences redoutables pour la France.

» J'ai malheureusement été prophète, monsieur, et je demande à Dieu de ne plus l'être. Si ma voix avait été écoutée à cette époque, la guerre de 1870 eut été évitée.

» *Je n'ai, vous le voyez, Monsieur, ni responsabilité directe*, ni responsabilité indirecte dans les malheurs de la France; le parti républicain peut-il en dire autant ?

» Permettez-moi de vous faire remarquer, Monsieur, que cette réponse n'est que la reproduction de celle que j'ai faite en 1876 et en 1881 aux attaques dirigées contre moi toujours à l'occasion de la guerre de 1870.

» Vous en trouverez ci-contre le libellé imprimé.

» Un dernier mot : Je tiens à vous affirmer que dans le comité départemental je ne dispose que de ma voix et qu'il ne m'est jamais arrivé de chercher à y imposer ma volonté.

» Je vous prie, Monsieur, d'insérer ma lettre dans votre plus prochain numéro et d'agréer l'assurance de ma parfaite considération. » Ig. PLICHON. »

LES CANDIDATS INDÉPENDANTS

M. DIDIER

Appartenant à une des familles les plus anciennes et les plus considérées de Dunkerque, M. Didier semblait tout indiqué pour représenter au Sénat les vaillantes populations flamandes qui ont si courageusement fait leur devoir à l'élection du 27 novembre, et qui sauront le faire, de nouveau, le 5 janvier prochain.

Né en 1835, à Dunkerque, M. Didier y fit de très brillantes études au Collège communal. Devenu de bonne heure orphelin, il se consacra, sous la tutelle de son oncle, l'honorable M. Bonvarlet, à la carrière des affaires maritimes. Dès ses débuts il fit preuve des plus heureuses aptitudes pour les affaires, et, après quelques années d'une active collaboration avec M. Bouvarlet, il devenait, pour son compte personnel, armateur à la pêche de la morue.

En 1860, il s'alliait à l'une des familles les plus considérables de Dunkerque : à la famille Bray, dont le nom est si justement populaire dans l'arrondissement tout entier. C'est l'un de ses membres, M. Alphonse Bray, qui fonda la commune de Bray-Dunes et l'enrichit de ses nombreux bienfaits.

L'intelligence et la haute valeur de M. Didier furent bien vite appréciées par ses concitoyens.

Dès 1885, il fut appelé à siéger au tribunal de commerce comme juge suppléant. Juge titulaire en 1866, il en remplit l'office sans interruption jusqu'en 1874. Nommé président en 1876, il fut réélu en 1878 et demeura en fonctions jusqu'à la limite assignée par la loi à la durée de ce mandat.

Dans un grand centre maritime comme Dunkerque, où surgissent chaque jour des litiges d'une importance enorme, où les questions les plus délicates et les plus imprévues doivent recevoir, sur l'heure, une solution, la place de président du tribunal de commerce est une des plus lourdes, en même temps qu'une de celles qui mettent le plus en relief la valeur de ceux qui les occupent.

A cet égard, il n'y eut qu'une voix à Dunkerque. M. Didier se montra à la hauteur de sa mission. Il laissa le souvenir d'un président modèle d'un magistrat éclairé, laborieux, courtois, impartial. A côté de ces qualités morales qui font le véritable magistrat, il fit preuve de rares aptitudes pour les matières si délicates qui relèvent du droit maritime.

Doué d'une intelligence rapide, du sens pratique des affaires, d'une grande rectitude de jugement, d'un remarquable sang-froid, il saisissait de prime abord le nœud des difficultés : Aussi ses jugements étaient-ils toujours hautement appréciés.

Et quand, il y a un mois, il fallut procéder à l'élection d'un nouveau président, le tribunal tout entier délégua auprès de M. Didier deux de ses membres pour lui offrir la candidature.

Par cette démarche si honorable pour celui qui en était l'objet, le tribunal se faisait l'interprète de l'opinion publique. Le monde des affaires, sans la moindre distinction d'opinion et de parti, aurait été heureux de voir M. Didier reprendre cette fonction qu'il avait remplie avec tant de mérite et de distinction.

Mais ce n'est pas seulement au Tribunal de commerce que M. Didier a rendu d'éclatants services à ses concitoyens et à sa ville natale. Il a fait de même, au Conseil municipal de Dunkerque.

Il y entra, le 20 mars 1869, avec 2,245 voix sur 2,501 votants.

Il fut réélu par la presque unanimité des suffrages exprimés, le 6 août 1870, le 30 avril 1871, le 22 novembre 1874.

Enfin, le 4 mai 1884, M. Didier, qui n'était même pas candidat, fut spontanément nommé par ses concitoyens : il arriva le second sur la liste des élus.

Là encore, M. Didier s'est signalé par de nombreux et utiles services. Il a été plusieurs fois rapporteur de la commission du budget. Il a fait, notamment un très important rapport sur l'emprunt de 15 millions pour les travaux d'amélioration du port de Dunkerque. Ce remarquable rapport lui a valu les remerciements unanimes du Conseil municipal dont il est le secrétaire habituel. Il tient la plume avec une facilité et une netteté d'exposition des plus remarquables. C'est que, depuis longtemps, il est rompu aux questions administratives et financières. Il en a une expérience de près de vingt années. Elle gaaantit l'autorité et la compétence avec lesquelles M. Didier saura défendre au Sénat les intérêts du département du Nord.

Partout où il y a un service à rendre, un devoir à remplir modestement et sans bruit, on est sûr de trouver M. Didier.

C'est ainsi que de 1867 à 1876, il a été président de la Commission du pilotage. Quand ses occupations, toujours croissantes, l'obligèrent à résigner ces utiles fonctions, la Chambre de commerce lui en exprima ses plus vifs regrets.

Ses aptitudes se manifestèrent, une fois de plus, en 1880, lors de la constitution du Syndicat des armateurs de la pêche à la morue.

L'activité et le dévouement de M. Didier contribuèrent puissamment à cette organisation, qui, en conjurant une crise ruineuse pour les armateurs sauva, en même temps, notre vaillante population maritime et les petites industries se rattachant à l'armement et à l'équipement des navires.

Comme vice-président d'abord, et président ensuite, il défendit les intérêts dont la sauvegarde lui avait été confiée avec un dévouement et une compétence à laquelle tous les armateurs rendirent hommage.

Ces occupations multiples n'empêchèrent pas M. Didier de prêter le plus actif concours aux œuvres de bienfaisance de sa ville natale.

De 1862 à 1876, il fut directeur de la Caisse d'Epargne de Dunkerque.

De 1869 à 1878, il fit partie du comité d'administration de la société humaine et de la société centrale de sauvetage des naufragés.

Enfin, depuis 1870, il est vice-président et trésorier de la caisse de secours en faveur des familles des marins morts ou présumés péris.

Comme trésorier de cette œuvre, aux organisateurs de laquelle il prêta, dès le début, son dévoué concours il a distribué près de 250,000 francs de secours aux familles où les tempêtes de la mer ont fait des victimes. Ce chiffre est le plus éloquent de tous les commentaires.

Il est donc impossible de trouver une vie plus utile, mieux remplie de services rendus à la chose publique.

M. Didier est universellement aimé et estimé à Dunkerque, comme homme public et comme homme privé. La droiture de son caractère, sa franchise, sa loyauté irréprochable lui ont valu d'nombreuses sympathies. Accessible à tous, toujours prêt à donner un coup d'épaule à qui en a besoin, il jouit de la popularité la plus légitime : celle qui a sa base dans la reconnaissance des services rendus.

Il a un autre mérite, bien rare, par le temps qui court. Il est entièrement dépourvu d'ambition. Il a fallu qu'il se fît violence à lui-même pour accepter la candidature qu'il lui était offerte. S'il l'a acceptée, c'est qu'il s'agissait de remplir un devoir patriotique, et, à ce mot de devoir, dans lequel se résume sa vie tout entière, il a cédé aux instances si honorables qui lui étaient adressées de tous les côtés.

Le parti conservateur et le parti indépendant doivent être reconnaissants à M. Didier d'avoir sacrifié ses préférences à l'intérêt public. Personne mieux que lui ne tiendra plus haut ni plus ferme le drapeau de la cause conservatrice. A chaque élection générale ou partielle, il est de ceux qui ont donné l'exemple et l'impulsion en payant largement de leur personne et de leurs peines. En 1885 et 1887, il a présidé avec autorité et distinction les grandes réunions conservatrices qui ont eu lieu à Dunkerque avec tant de succès. Il y a prononcé des allocutions qui ont soulevé des bravos enthousiastes.

Un tel homme avait sa place toute marquée au Sénat. Il y représentera les intérêts de la France honnête et laborieuse, car il est le candidat des affaires et de l'honnêteté par excellence. C'est enfin un conservateur convaincu, qui saura, le cas échéant défendre avec vaillance les grands principes sociaux qui sont en péril ! C. KELKUN.

ATTAQUES PERSONNELLES

Nous vivons à une époque où les mœurs que certains hommes politiques ont apportées dans les sphères gouvernementales sont descendues dans les habitudes de la presse. Jadis, on avait des adversaires, mais l'on se flattait de ne point rencontrer d'ennemis. Aujourd'hui, les opportunistes et les radicaux estiment que tous ceux qui ne font pas partie de leur coterie sont des ennemis qu'il faut détruire coûte que coûte. *Adversus hostes, æterna auctoritas*, disait le barbare proverbe des Romains; il n'y a ni droit, ni prescription contre l'ennemi.

C'est surtout en période électorale que ces attaques se multiplient et deviennent singulièrement odieuse. Il faut que les conservateurs qui embrassent le dur métier de candidat se cuirassent d'un triple airain, qu'ils ferment l'oreille à tous les bruits du dehors et qu'ils s'apprêtent froidement à être traînés aux gémonies tous le long des dix ou quinze jours que durera leur martyre.

Dieu sait ce que nous avons vu de ces attaques. M. Célestin Fauville, l'honneur et la probité mêmes, n'était qu'un vulgaire escroc qui pesait les betteraves qu'il achetait et les bestiaux qu'il vendait sur deux bascules différentes, M. Alfred Delesalle était un buveur de sang, qui aurait dépouillé ses ouvriers jusqu'au dernier sou.

Voici maintenant que les choses semblent devoir recommencer et les cinq candidats au Sénat ne pouvaient avoir la prétention d'échapper à ce genre d'attaques.

S'il y a quelque chose d'admirable, c'est le dévouement plus que désintéressé que les quatre frères Thiriez apportent depuis de longues années pour l'amélioration de la condition de leurs ouvriers.

Aucun sacrifice personnel ou pécuniaire ne leur a coûté ; à eux seuls, ils ont fait plus qu'une ville ou qu'un département. L'enfance, la vieillesse, les œuvres de consommations, comme les institutions de prévoyance, ils n'ont rien oublié. Ils recueillent les orphelins, dotent les jeunes filles, reçoivent les vétérans du travail, et tout cela de leurs deniers. Quand Jules Ferry vint visiter leur établissement il ne put retenir un cri d'admiration, et M. Dautresme, le ministre du commerce dans le dernier cabinet, vient de créer à l'Exposition une section d'économie sociale, dont presque toutes les classes existent à l'état pratique dans l'usine de MM. Thiriez.

Quelle que soit l'opinion que l'on ait sur ces œuvres, il est un sentiment dont on ne peut se défendre : c'est celui d'une profonde admiration pour les hommes qui consacrent une partie de leur patrimoine au soulagement des petits et des humbles. Surtout dans un parti qui se targue de démocratie, ce sentiment aurait dû exister. Tout au moins ceux qui combattent M. Thiriez auraient-ils dû garder le silence ; ils ne sont pas payés pour lui rendre hommage.

Eh ! bien, le croirait-on, ces œuvres, ces institutions, qui, par leur nature et leur but, semblaient au-dessus des critiques les plus injustes, sont devenues précisément les moyens, dont les journaux opportunistes se servent pour attaquer et calomnier. M. Alfred Thiriez.? Cela dépasse toute imagination, cela dégoûterait du bien, si on ne le faisait pas inspiré par une préoccupation supérieure. Dépensez des centaines de mille francs, sacrifiez votre temps, payez de votre personne et de votre bourse; soyez démocrate dans le vrai sens du mot, accessible à tous, faites de vos ouvriers *des associés plutôt que des salariés, et voilà quelle* récompense sera la vôtre ! Le premier venu jettera ces mots sur un papier : Thiriez, un épicier qui exploite ses ouvriers.

Taisez-vous donc ! quand vous tous réunis, opportunistes et radicaux de Lille, quand vous tous aurez fait pour la classe ouvrière la moitié seulement de ce que cet homme a fait, alors vous pourrez élever la voix; mais jusque-là, vous n'en avez pas le droit.

Et remarquez, que ces procédés de polémique, jamais nous ne les avons, employés vis-à-vis de nos adversaires; leur vie publique nous appartient, leurs écrits sont à nous : nous avons le droit et le devoir de dire aux électeurs que la politique de tel homme est néfaste, que les capacités de tel autre sont nulles, que son imprévoyance, son incurie, sa faiblesse ont été la cause de très grands maux pour la France ou pour notre département ; mais notre devoir s'arrête là, et notre droit ne va pas plus loin.

Nous sommes donc dans des conditions d'infériorité manifeste ou plutôt nous le serions, s'il n'y avait pas au-dessus de tout cela un juge, l'opinion publique, qui, nous l'espérons, ne se laissera pas cette fois-ci tromper par la calomnie et intimider par l'outrage. HENRI LANGLAIS.

NOUVELLES DU JOUR

La question des sucres

Paris, 29 décembre, 10 h. 55. — M. Flourens a reçu, cette après-midi, M. le baron Worms, président de la conférence internationale des sucres, qui lui a exposé les résultats de la conférence et les vues particuliers de l'Angleterre, sur son application, qui lui paraît de nature à susciter de nombreuses difficultés.

Le jubilé de Léon XIII et M. Carnot

Paris, 29 décembre, 5 h. 46. — En présence des démentis opposés aux renseignements que M. Lefebvre de Béhaine nous avait donnés, au sujet de sa mission au Vatican, nous avons cru devoir les contrôler au ministère des affaires étrangères.

Il nous a été répondu, par le chef du cabinet de M. Flourens, que, si la grand'croix de la Légion d'honneur n'est pas directement conférée au Saint-Père, c'est qu'on s'est rappelé, au dernier moment, après l'entrevue avec le comte Lefebvre de Béhaine, qu'il existe une tradition, suivant laquelle le Pape n'est titulaire d'aucun ordre et ne porte même pas les insignes de ceux dont il est grand maître.

La difficulté a été tranchée par la nomination du cardinal Rampolla, secrétaire d'Etat, au grade de grand'croix de la Légion d'honneur.

En ce qui concerne, la lettre de félicitations au Pape, que plusieurs journaux attribuent à M. Flourens, elle émane et ne peut émaner que de M. Carnot.

On nous a confirmé le fait au ministère des affaires étrangères, en ajoutant que M. Flourens n'avait aucune qualité pour écrire d'égal à égal à un chef d'Etat.

Enfin, nous avons appris, toujours au Quai d'Orsay, que le czar envoie au Saint-Père, à l'occasion de son jubilé, une lettre *autographe* de félicitations.

Le banquet des voyageurs de commerce

Paris, 30 déc., 12 h. 40. — Ce soir, a eu lieu, à l'*Hôtel Continental*, le banquet des voyageurs de commerce. M. Brisson, président de la société, a prononcé quelques mots incolores, se plaignant amèrement du tort fait aux affaires par la politique.

M. Dautresme, ministre du commerce, a ensuite fait espérer le vote prochain de la loi sur les syndicats et la réduction de certains tarifs de chemins de fer, actuellement à l'étude.

Enfin, M. Steeg, député de la Gironde a fait l'éloge de la politique opportuniste, qui a été très froidement accueilli.

Les restes de M. Philippini

Bastia, 29 décembre. — Le paquebot *Natal* est arrivé à Bastia, à six heures du soir, où il a déposé la dépouille mortelle de M. Philippini, gouverneur de la Cochinchine.

L'état du Kronprinz

Berlin, 29 décembre. — Les docteurs Mackensie, Schrœder, Kranse et Howell ont publié ce matin à sept heures vingt-cinq à San-Remo, un bulletin ainsi conçu :

« L'excroissance qui s'est produite en dernier lieu au ligament gauche du larynx du prince impérial ne s'est pas étendue, mais elle est transformée en un abcès qui commence à se cicatriser.

» Dans le voisinage de cet abcès le grossissement du ligament se maintient et l'organe a une tendance à sécréter le mucus; mais, on constate aussi une diminution de ce dernier phénomène.

» L'état général du Prince n'a pas cessé, depuis quelques semaines, d'être tout à fait satisfaisant. »

La situation politique entre l'Allemagne, l'Autriche et la Russie

Berlin, 29 décembre. — D'après des informations reçues de Vienne, de source digne de foi, on peut s'attendre, dans une certaine mesure, à un apaisement dans la situation, par suite des explications réciproques échangées entre les cabinets.

L'arrestation Haupt

Genève, 29 décembre. — L'arrestation de l'espion prussien Haupt est officiellement confirmée.

A l'Hôtel-de-Ville de Paris

On dansera cet hiver à l'Hôtel-de-Ville de Paris; les conseillers municipaux qui aspirent à conduire la France, ont, malgré leur déficit, voté 150,000 francs pour donner des bals.

Une déclaration de don Carlos

D'après le *Figaro*, don Carlos aurait répondu à une adresse des légitimistes français « qu'il n'abandonnerait jamais l'Espagne, dont il était le roi légitime, mais qu'étant l'aîné des descendants de Louis XIV et le chef de la maison de Bourbon, il réservait les droits qui appartiennent à sa famille.»

Un duel

Une rencontre a eu lieu hier, à une heure, entre MM. Arthur Meyer et Ivan de Woestyne.

Il y a eu quatre reprises : la première s'était terminée par le désarmement de M. Wœstyne, la seconde par un corps-à-corps aussitôt arrêté. M. Arthur Meyer a été touché, au début de la quatrième reprise, par un coup d'épée profond d'environ deux centimètres, au tiers antérieur et supérieur de l'avant-bras, blessure qui a mis fin au combat.

Les adversaires, dit le procès-verbal, se sont « séparés après avoir échangé quelques paroles de réconciliation. »

M. Henri de Pène, l'un des témoins de M. Meyer s'était fait excuser par suite d'une indisposition.

Le nouvel ambassadeur d'Angleterre à l'Elysée

Paris, 29 décembre. — M. le Président de la République a reçu aujourd'hui, à 3 heures, lord Lytton, le nouvel ambassadeur d'Angleterre à Paris, qui lui a remis ses lettres de créance.

M. Mollard, introducteur des ambassadeurs, est allé à l'hôtel de l'ambassade, avec plusieurs voitures de gala, prendre l'ambassadeur et le personnel de l'ambassade. Un détachement de cuirassiers formait l'escorte.

Le cortège est entré à 3 heures dans la grande cour de l'Elysée, où les honneurs militaires ont été rendus par un bataillon du 74e de ligne, commandé par le colonel avec le drapeau et la musique

A l'arrivée et au départ, la musique a joué l'air national anglais : *God save the Queen*.

M. le Président de la République a reçu lord Lytton dans le grand salon des Fêtes. Il avait à ses côtés M. Flourens, ministre des affaires étrangères. M. le général de division Brugère, secrétaire général de la Présidence, le colonel Lichtenstein, le colonel Cance, le lieutenant-colonel Fayet, le capitaine Moinier et M. Mollard fils, attaché au service du protocole.

L'ambassadeur a prononcé le discours d'usage ; nous en détachons ce passage :

« Les ordres de la Reine me prescrivent, Monsieur le Président, de ne rien épargner pour maintenir et consolider les bonnes relations qui existent déjà depuis tant d'années entre les gouvernements de la France et de la Grande-Bretagne. Je consacrerai tous mes efforts à atteindre ce but, et le devoir qui m'incombe ne manquera pas de trouver un puissant appui dans les sympathies personnelles que je ressens pour la nation française. »

M. Carnot répondant à cette partie de l'allocution de lord Lytton, a dit :

« J'attache un trop haut prix à la réalisation de cette pensée pour ne pas répondre aux sentiments dont vous êtes l'interprète, et je ne manquerai pas de concourir, de mon côté, à l'affermissement des liens d'amitié qui rapprochent si heureusement les deux peuples et qui sont la meilleure garantie du triomphe des idées de progrès, de paix et de liberté. »

La fabrication du fusil Lebel

Le ministre de la guerre vient de donner les ordres les plus pressants pour que la fabrication du fusil Lebel soit poussée le plus activement possible. A la manufacture d'armes de Saint-Etienne on travaille jour et nuit.

La *Patrie* qui donne, cette nouvelle, ajoute ce qui suit :

« Nous savons d'une source autorisée que plusieurs journaux de Paris viennent d'être invités à s'abstenir rigoureusement de donner aucun détail sur notre armement en cours d'exécution. — C'est une question de patriotisme national qui paraît avoir dicté impérieusement cette mesure. »

L'annexion de l'île Raiata révoquée en doute

Paris, 28 décembre. — Les journaux du soir affirment que le gouvernement n'avait pas encore reçu, ce matin, aucun avis officiel relatif aux bruits des journaux anglais d'après lesquels l'île Raiata aurait été virtuellement annexée par le commandant d'un navire de guerre français.

L'île Raiata se trouve près de l'île de Taïti.

Un bandit corse tué

Ajaccio, 29 décembre. — Les brigades de gendarmerie ont tendu une embuscade pour s'emparer du bandit Angeli, du village de Pinta. Angeli ayant tiré deux coups sur les gendarmes en réponse aux sommations, ceux-ci ont riposté. Angeli a été tué. Il était sous le coup d'un mandat pour assassinat depuis le mois de janvier 1886.

Le jubilé sacerdotal de Léon XIII

Rome, 29 décembre. — De nombreux groupes de pèlerins espagnols continuent d'arriver, sous la conduite de leurs évêques. Sa Sainteté a reçu hier l'archevêque de Valladolid et les évêques de Salamanque, Carthagene, Madrid, Murcie, Victoria, Urgel, Santander.

Hier aussi, le Souverain-Pontife a reçu en audience solennelle l'envoyé extraordinaire de S. M. le roi des Belges, M. le duc d'Ursel, qui lui a remis la lettre de félicitations de son souverain.

Aujourd'hui, a lieu la grande audience du Sacré-Collège et de tous les archevêques et évêques présents à Rome.

Demain, sera reçu par le Saint-Père l'envoyé extraordinaire de S.M. l'empereur Guillaume, M. le comte de Buehl.

Le 31, aura lieu l'audience des comités internationaux qui dans leur pays respectifs, ont organisé l'envoi des dons pour l'exposition vaticane. Dans la soirée du 31, les façades de toutes les églises de Rome, ainsi qu'un grand nombre de maisons particulières, seront splendidement illuminées.

Un accident de chemin de fer en Espagne Nombreuses victimes

Madrid, 29 décembre. — Une collision a eu lieu sur la ligne du Nord, près d'Avila, entre un train de marchandises et un train mixte.

Un premier train de secours vient de ramener 13 blessés, dont 6 dans un état très grave.

Une tempête de neige qui sévit en ce moment rend les secours très difficiles. *On suppose qu'il y* a encore des blessés.

La neige continue de tomber; la voie est maintenant interceptée.

Le mariage de Maurice Bernhardt

Paris, 28 décembre. — Le mariage religieux de M. Maurice Bernhardt avec Mlle Jablonowska a été célébré à l'Eglise de l'avenue d'Eylau, très simplement.

Il y avait environ 300 personnes à l'Eglise. Remarqué : MM. Sardou, Duquesnel, Duez, T.-R. Fleury, Stevens, prince de Sagan, Mlle Abbéma, Mme de Rute, Perton, Emile Blavet, Magnard, Henry Bauer, Henry Fouquier, etc., etc.

La quête a été faite par la fille de Jeanne Bernhardt, qui s'appelle Sarah comme sa tante.

Mme Sarah Bernhardt était très entourée. Elle portait une robe de velours gris et était coiffée d'un chapeau rose.

La princesse Jablonowska portait un manteau de cour en peluche rose.

C'est la maîtrise qui a chanté la messe.

BULLETIN COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

Importations et exportations de la laine de l'Angleterre pendant les onze premiers mois de 1886 et 1887.

De janvier à novembre inclus, les laines brutes sont entrées en Angleterre pour une valeur de 69.917.705 liv. st. en 1887 contre 63.411.423 liv. st. l'année dernière. Les laines d'Australie entrent dans ces chiffres pour 16.167.747 liv. st. cette année contre 14.522.950 liv. st. en 1886.

L'importation des produits fabriqués s'est élevée à 49.975.799 liv. st. en 1886 et à 50.025.525 liv. st. en 1887.

Il s'est exporté d'Angleterre pour 11.383.019 liv. st. de laines brutes en 1886 et pour 11.678.086 en 1887 : la France a pris pour sa part 111.167 liv. st. l'année dernière et seulement 71.791 liv. st. cette année.

Le total des exportations de fils et de tissus de laine a atteint le chiffre de 96.919.090 liv. st. en 1886 et le chiffre de 97.998.687 liv. st. en 1887 soit une augmentation de plus d'un million de livres sterling.

Laines

ANVERS, 29 décembre.

Il a été traité 94 balles de laine de La Plata, suint.

MARSEILLE, 28 décembre.

On a vendu 37 balles de laine débris Casabianca, à fr. 160 et 15 balles métis Kassabachi, à fr. 85.

BUENOS-AYRES, 26 décembre.

Le marché est très calme par suite des avis peu favorables des pays de consommation.

Les arrivages sont modérés et les producteurs peu disposés à vendre aux prix actuels sensiblement inférieurs à ceux de l'année dernière. Il faudra bien cependant s'y résigner et bien avisés seront ceux qui réaliseront immédiatement leurs produits sans attendre des temps qui pourraient encore aggraver la situation commerciale au lieu de l'améliorer. Il ne faut pas oublier que l'état de l'Europe est un peu plus que trouble et présente de grandes inquiétudes.

Laines en suint. — On cote : laines extra, 4.10 à 4.30 ; belles laines, ps 3.80 à 4.00 ; lainss fines bien conditionnées, ps 3.40 à 3.70 ; laines courantes, ps 3.10 à 3.30 : laines inférieures, ps 2.70 à 3.00 les 10 kil. ; laines d'agneaux, fines belle qualité, ps 3 90 à 4 10 ; moyennes, ps 3.60 à 3.80 : inférieures, ps 3.30 à 3.50 ; très inférieures, ps 3.00 à 3.20 les 10 kil.

Laines noires, selon qualité, de ps 4.00 à 4 50 les 10 kilos.

Entrées générales de cette toute 400.000 balles, dont 300.000 b. vendues, contre l'an dernier à pareille époque, 265.700 balles d'entrées, dont 264.900 b. vendues.

Exportation des laines depuis le 1er octobre 1886 jusqu'au 15 novembre dernier :

	1886	1887
France. . . .	1.530 balles	2 687
Belgique . .	2.148 »	1.822
Angleterre . .	61 »	1.940
Etats-Unis . .	—	—
Allemagne . .	288 »	381
Italie	2 »	257
Espagne . . .	—	—
Brésil	—	—
Total . .	4.029 balles	7.097

Mouvement maritime lainier

Le steamer *Cambrai* allant de Marseille à Dunkerque avec laines, a touché le 27 décembre à Bordeaux.

Le steamer *Vill-de-Lille* allant de Marseille à Dunkerque viâ Bordeaux, a suivi le 25 décembre de Cette.

Le steamer *Cymbeline* allant de l'Algérie à Dunkerque, a suivi le 20 décembre pour Arzew se compléter,

Le steamer *Emilie* est parti le 20 décembre de Bône pour Boulogne et Dunkerque.

Le steamer *La Vendee* allant de Dunkerque en Algérie, a touché le 26 décembre à St-Nazaire.

Le steamer *Pampa* est arrivé le 26 décembre à Montevideo venant de Dunkerque et le Havre, prendre charge en laines pour ces ports.

Le steamer *Georgiom* venu de Londres à Anvers, a transbordé en ce port 507 b. laine.

Le steamer *Zebra* venu de Hull y a transbordé 27 b. laine.

Le steamer *La Martinique* a suivi le 23 décembre de St-Nazaire pour Dunkerque viâ le Havre avec laines d'Algérie.

Le steamer *Emmanuel* est parti le 27 décembre de Londres pour Dunkerque avec divers transbordements.

Le steamer *Heraclides* venant de Dunkerque, a suivi de Liverpool le 25 décembre pour la Plata où il prendra charge en laines pour ces ports.

Le steamer *Dom-Pedro* venu de Dunkerque au Havre, a été expédié le 29 décembre pour la Plata. Ce steamer partira le 30 courant et ira prendre de nouveau charge en laines pour Dunkerque.

Le steamer *Ville-de-Cadix* est parti le 26 décembre de Smyrne pour le Havre viâ Bordeaux pour Dunkerque.

Les steamers *La France* et *Triano* venant de la Plata, sont arrivés le 27 décembre à Marseille.

Le steamer *Arabia* arrivé de Bombay à Marseille avec cotons suivra pour Dunkerque.

Le steamer *Balkan* est parti le 27 décembre de Marseille pour Batoum où il chargera des laines pour la France.

Les steamers *Benicarlo*, *Djolibah* et *Savoie* sont partis le 27 décembre de Marseille pour la Plata.

Les steamers *Labourdonnais* et *Taygette* sont partis le 27 décembre de Marseille pour Constantinople et Batoum où ils chargeront des laines pour la France.

Le steamer *St-Marc* est parti le 26 décembre d'Oran pour le Havre viâ Valence avec laines.

Le steamer *Congo* prend actuellement charge à la Plata pour Bordeaux.

Le steamer *Atlantique* est arrivé le 26 décembre à Lota venant du Havre et y prend charge pour ce port en laines.

Le steamer *Grantully-Castle* venant du Cap, est arrivé le 18 décembre à Londres.

Le steamer *Morbihan* prend actuellement charge en Algérie en laines pour Dunkerque.

Marchés français

On écrit de Sedan :

« Le mois de decembre a été très favorable aux transactions commerciales.

» Contrairement à ce qui a lieu souvent au moment des inventaires, les fabriques n'ont pas cessé de travailler avec une activité peu commune et c'est à peine si l'on s'est aperçu de la crise gouvernementale.

» Enfin nos manufacturiers ont compris qu'en France les fluctuations de la politique ne devaient plus jeter le trouble dans le monde des industriels et des commerçants où la vraie régne en souveraine maitre.

» Une crise ministérielle peut succéder à une autre, les gens sérieux n'en continuent pas moins leur travail.

» Pour lutter contre la concurrence étrangère et surtout celle qui nous envahit d'une part par les ports du Nord Ouest, et de l'autre par la trouée des Vosges nos nationaux ne feront jamais montre d'une trop louable et persistante activité.

» Nous sommes heureux de constater qu'à Sedan l'industrie drapière — que ces esprits pessimistes avaient condamnée à une ruine imminente — est en très bonne voie.

» On travaille régulièrement dans presque toutes les manufactures où le matériel transformé est en rapport avec les progrès réalisés dans l'industrie du tissage.

» Les commandes arrivent chaque jour chez certains de nos compatriotes, chez ceux-là particulièrement qui n'ont jamais désespéré.

» C'est d'un bon augure pour l'avenir d'une des plus anciennes cités drapières de notre vieille et toujours jeune patrie française.

» L'année 1888 s'ouvre sous les plus heureux auspices. C'est l'essentiel. »

NOUVELLES MILITAIRES

Les dispensés. — Les dispensés de la classe de 1886 en vertu de l'article 17 de la loi de 1882, qui accomplissent en ce moment sous les drapeaux une période d'instruction commencée par l'appel de cette classe, seront renvoyés à cet effet aux états-major des corps d'armée.

Tableau d'avancement. — Le *Journal officiel* du 28 décembre publie les tableaux d'avancement pour le grade de colonel dans l'infanterie, la cavalerie, l'artillerie et le génie : sont proposés : MM. les lieutenants-colonels de Bermingham, du 21e dragons; Le Bègue du Germiny, du 27e régiment d'artillerie; Le Roup de Sancy, du 15e régiment d'artillerie; Lehagre, directeur du génie à Dunkerque; Rothé, chef du génie à Lille.

Le *Journal officiel* publie également les noms des sous lieutenants d'infanterie proposés pour le grade de lieutenant.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Nous avons remarqué, à la vitrine de M. Hubert-Desalmont, tapissier, rue du Vieil-Abreuvoir, un tableau signé de M. Armand Denduyts, un de nos concitoyens, représentant un bouquet de Chrysanthèmes.

Les fleurs, bien plantées dans un vase artistique se détachent en vigueur sur un ciel gris.

Cette toile a été fort habilement traitée.

Résultats d'adjudication. — Voici les résultats d'adjudication qui ont eu lieu jeudi à la mairie, et qui avaient pour objet la fourniture du papier et des ficelles nécessaires à la condition publique pendant l'année 1888 :

1er lot. — Papiers, devis 6.000 fr., ont soumissionné. MM. François Avot, de Lille, 23.25 pour cent; Cauonne-Pruvost, de Lille, 25,70; Edouard Pekre, Tourcoing, 28,10; Trentesaux-Toulemonde, Tourcoing, 30,10, adjudicataire.

2e lot. — Ficelles à bobiner et à pointer. Devis, 2555 fr. Ont soumissionné : MM. Fortuit-Brouillard, Tourcoing, 4.05 pour cent, Saint, frères, Paris, 7 pour cent; Ad. Bonte, de Bondues, 18.50 pour cent, adjudicataire.

Les funérailles de M. François Sibon, décoré de la médaille militaire, ont eu lieu, jeudi matin, selon le rite de l'Eglise Réformée.

La cérémonie funèbre a été célébrée à dix heures et demie, au Temple Evangélique rue des Arts.

Une foule nombreuse a suivi le corbillard au cimetière.

M. Sibon était fort connu et très estimé à Roubaix.

FEUILLETON DU 31 DÉCEMBRE. — 107

LE

SECRET DU SQUELETTE

PAR GEORGES PRADEL

TROISIÈME PARTIE

POMPONNE

VI

Histoire de Pomponne

Décidément la veine était tout entière à Pomponne.

A bord du vaisseau capturé, très inquiets de leur sort, il se trouvait soixante ou quatre vingts Malais, embauchés pour la circonstance, qui s'étaient battus comme des lions, et qui avaient dû reconnaître l'invincible supériorité de la *furia francese*. Qu'allaient-ils devenir, ce n'étaient pas des réguliers ?..... N'avaient-ils pas chacun d'eux en particulier quelques faits de piraterie plus ou moins graves sur la conscience ?

Ils se consultaient à voix basse... Enfin, l'un d'eux se détacha du groupe et vint se prosterner devant Pomponne qui, préoccupé tout entier de l'image de la belle Daya qu'il avait sans cesse présente à l'esprit, arpentait d'un pas agité et nerveux la dunette de la *Perle*.

— Que veux-tu, lui demanda-t-il brusquement.

Le malais répondit en mauvais anglais.

— Tu es un brave !... Tu as perdu beaucoup de tes hommes... Nous voudrions les remplacer... Et si tu nous prends avec toi, tu verras si nous battons bien... Tu as pu d'ailleurs en juger.

Il n'y avait pas à hésiter. Le hasard envoyait à Pomponne, au moment où les hommes lui manquaient, de précieuses recrues qu'il avait déjà vues à l'œuvre.

Un instant plus tard les malais étaient enrolés à bord de la *Perle*.

C'est alors que Pomponne bien plus ému que pendant l'action du terrible combat qu'il venait de livrer, fit demander à Da